

# La Minerve



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR ADOPTION DU BUDGET 2026

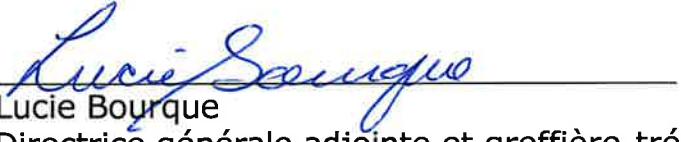
### AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:**

Il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal au cours de laquelle le budget pour l'année financière 2026 sera adopté.

Lors de cette séance qui sera tenue au centre communautaire situé au : 91, chemin des Fondateurs, le lundi **19 janvier 2026**, à **19 h**, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

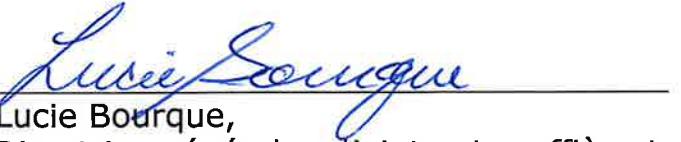
Donné à La Minerve, ce 7 janvier 2026.

  
\_\_\_\_\_  
Lucie Bourque  
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

### Certificat de publication

Je soussignée, Lucie Bourque, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 7 janvier 2026, entre 10 h et 12 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7 janvier 2026.

  
\_\_\_\_\_  
Lucie Bourque,  
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe